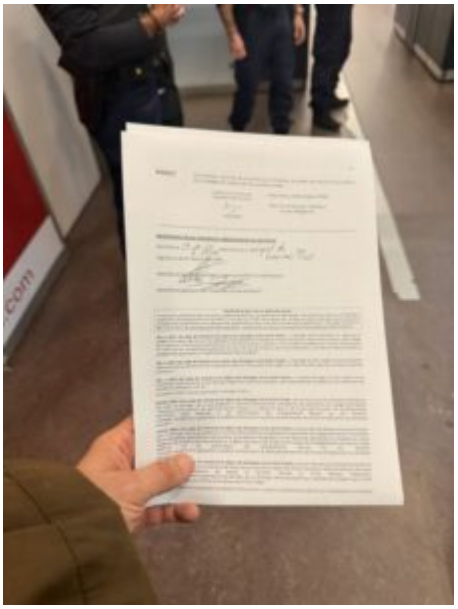
Beauvais (60) : venu présenter son livre sur la remigration, l’identitaire autrichien Martin Sellner annonce son arrestation à l’aéroport et son expulsion

29/10/2026 à 18h50



Le militant identitaire autrichien Martin Sellner annonce avoir été arrêté à l’aéroport en France et affirme qu’il sera expulsé vendredi 30 octobre. La photographie accompagnant son message montre une notification d’interdiction administrative du territoire portant la mention de l’aéroport de Beauvais-Tillé, dans l’Oise.

« J’ai été arrêté à l’aéroport en France. Je serai expulsé demain. Bientôt, ils prendront aussi mon téléphone », écrit-il sur X, dans un message publié en anglais. Il poursuit : « On peut arrêter les gens, mais pas les idées. La remigration aura lieu malgré tout. »

Sur le document photographié, on peut lire l'intitulé « **Notification d'une interdiction administrative du territoire** », ainsi que la mention manuscrite de l'aéroport de Beauvais-Tillé. L'arrêté porte la date du 29 octobre 2026. La photographie ne permet toutefois pas de lire les motifs détaillés de cette décision.

Une dédicace prévue à Paris, un colloque et une manifestation interdits

Martin Sellner devait présenter son ouvrage *Remigration* vendredi 30 octobre dans une librairie du VIIe arrondissement de Paris. Plusieurs organisations de gauche avaient appelé à se rassembler pour s'opposer à cette séance de dédicace.

Plus tôt dans la journée, Le Monde avait rapporté, selon une source proche du dossier, qu'il devait être visé par une interdiction administrative d'entrée sur le territoire afin de l'empêcher de participer à ce rendez-vous.

Son annonce intervient également après **l'interdiction du colloque sur la remigration prévu samedi 31 octobre au Plessis-Robinson (92), ainsi que de la manifestation annoncée dimanche 1er novembre à Paris**. Ces décisions ont été prises à la demande du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, les autorités invoquant des risques de troubles à l'ordre public, notamment après l'attentat de Trappes.

La France insoumise et le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, avaient dénoncé ces événements. Ce dernier avait saisi le préfet de police pour demander l'examen de mesures pouvant aller jusqu'à leur interdiction.

Source de l'annonce : Martin Sellner sur X. Contexte : RTL / AFP et Le Monde, 29 octobre 2026.